

GRAND CONSEIL

Question Olivier Suter et Laurent Thévoz

2015-CE-182

Licenciement du directeur et concept de contenus du site d'innovation blueFACTORY

DEE

22.06.2015

Il y a peu, le conseil d'administration de blueFACTORY annonçait le licenciement de son directeur, M. Jacques Laurent, en place depuis à peine six mois. Les informations lapidaires diffusées à ce sujet dans les médias, en particulier par M. Maurice Pasquier, président du Conseil d'administration de blueFACTORY qui parlait de divergences de stratégie entre le directeur général et le conseil d'administration, laissent place à de nombreuses supputations et sont très peu en rapport avec l'importance du projet blueFACTORY pour le canton de Fribourg.

Nous nous permettons dès lors de poser à ce sujet et, de manière plus générale, au sujet de blueFACTORY, les questions suivantes au Conseil d'Etat.

A. Concernant le licenciement du directeur général :

1. Quel était le cahier des charges de M. Laurent ?
2. Considérant son cahier des charges, en quoi M. Laurent n'a-t-il pas rempli sa mission ?
3. En quoi les stratégies du conseil d'administration et de M. Laurent différaient-elles ?
4. Dans la presse, le président du conseil d'administration a parlé d'un audit extérieur qui aurait été commandé pour évaluer le travail de M. Laurent. Quelles conclusions l'audit rend-il par rapport au travail du directeur, respectivement par rapport à son influence sur le projet de blueFACTORY ?
5. M. Jacques Laurent a-t-il été entendu au cours de cet audit ?
6. Le conseiller d'Etat Beat Vonlanthen a, lui, évoqué dans la presse le manque d'enthousiasme de M. Laurent. Peut-il, à travers la réponse du Conseil d'Etat à notre question, préciser sa pensée ?

B. Concernant les contenus du quartier d'innovation blueFACTORY :

Parallèlement au licenciement de son directeur, le projet de pôles technologiques nationaux débattu récemment aux chambres fédérales a aussi fait parler, ces jours derniers, de blueFACTORY. Si nous nous réjouissons de la participation de blueFACTORY au pôle national en tant qu'antenne de l'EPF Lausanne, nous peinons encore et toujours à comprendre le concept qui présiderait à la destinée propre de blueFACTORY au niveau des contenus. Au-delà de l'option générale « Zéro Carbone » que nous saluons mais qui concerne pour l'heure surtout l'enveloppe du site, au-delà de la charte des utilisateurs (dont on nous a déjà dit en réponse à une précédente question au CE qu'elle ne devait pas être trop contraignante pour ne pas exclure les entrepreneurs désireux d'intégrer le site), au-delà du concept architectural et urbanistique qui est en cours d'élaboration et qui, pour une part, commence à se concrétiser, le concept de contenus semble en effet ne toujours pas exister¹.

¹ D'après les récentes discussions que nous avons eues avec le président du conseil d'administration, un tel concept n'existe en effet pas pour l'heure.

Par concept de contenus, nous entendons l'idée ou les idées maîtresses – ainsi que les priorités et les critères qui les accompagnent – qui animeraient le site fribourgeois pour orienter son activité, son développement et sa promotion dans le domaine de la recherche. Cette/Ces idée/s permettrait/aient à blueFACTORY de se distinguer d'autres sites concurrents du même type – ils sont nombreux – et d'apporter au projet fribourgeois une valeur ajoutée spécifique. Elle/s permettrait/aient à Fribourg de rayonner en Suisse et dans le monde pour son propre compte – et non seulement comme une antenne de Lausanne. Rappelons à ce sujet que chacune des autres antennes de l'EPF Lausanne à Neuchâtel, en Valais et à Genève possèdent une spécificité propre sur laquelle elles s'appuient pour mettre en valeur leurs atouts.

Bref, il manque actuellement un concept de contenu qui ferait de blueFactory non seulement une antenne, mais le cœur d'une vision particulière de la recherche contemporaine et le point de départ d'une réflexion novatrice sur le monde de demain. L'option Zéro Carbone, si elle était étendue de manière conséquente aux contenus, à la charte des utilisateurs et à la stricte sélection de ces derniers pourrait constituer à n'en pas douter un des éléments de ce concept². N'admettre sur le site que des projets dont il n'existe pas d'équivalents ailleurs en Suisse pourrait en être un autre.

Concernant les contenus du quartier d'innovation blueFACTORY, nous posons, en conséquence, les questions suivantes :

7. Le Conseil d'Etat pense-t-il qu'un concept de contenus tel que nous le décrivons est nécessaire pour le bon développement et le rayonnement de blueFactory ?
8. Si oui, sa participation au conseil d'administration de blueFactory lui permettant d'intervenir au sein de la SA :
 - a) Qu'entend-il entreprendre pour qu'un tel concept voie le jour et soit mis en œuvre ?
 - b) A quels experts pense-t-il confier la mission de définir ce concept ?
 - c) Dans quel délai imagine-t-il qu'un tel concept puisse être élaboré et adopté ?
9. Si non, comment le Conseil d'Etat envisage-t-il de donner une identité au site au niveau des contenus et de faire appliquer de manière cohérente, par exemple, l'option Zéro Carbone qu'il brandit comme un étendard depuis les débuts de l'aventure de blueFACTORY, mais qui semble constituer un poids dès qu'il s'agit de passer de la parole aux actes ?
10. Le Conseil d'Etat est-il prêt à engager, dans tous les cas, des moyens financiers - quitte à entamer une partie de la fortune cantonale - pour réaliser un travail de réflexion essentiel autour des contenus et le mettre en œuvre par la suite ? Nous rappelons à ce niveau que, pour l'heure, le montant qui figure sous le chiffre 5040.020 *Parc technologique Cardinal* à la page 180 du budget 2015 de l'Etat de Fribourg est "0". Sauf erreur de notre part, il n'y a pas d'autre poste consacré à blueFACTORY dans le budget 2015 de l'Etat.

(Sig.) Olivier Suter et Laurent Thévoz, députés

² Le SLL - fruit dans le domaine de la construction d'une collaboration entre l'EFPL, l'Université de Fribourg et l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg – répond par exemple aux deux objectifs mentionnés. Il constitue un premier pas vers ce qui devrait à notre sens être systématisé sur le site blueFACTORY. Le SICHH, lui, ne correspond à notre connaissance qu'au second de ces critères.